



## **Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV**

**Résumé de la mise à jour de l'étude d'impact  
sur l'environnement**

**Janvier 2025**





# Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

RÉSUMÉ DE LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Ce document complète l'étude d'impact sur l'environnement qui a été soumise au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (dossier : 3211-11-123).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1 Justification du projet .....</b>	5
1.1 Contexte .....	5
1.2 Solution retenue .....	5
<b>2 Vue d'ensemble du projet .....</b>	7
2.1 Poste Hochelaga à 315-25 kV .....	7
2.2 Lignes d'alimentation à 315 kV.....	7
2.3 Coût du projet et calendrier de réalisation.....	9
2.4 Engagement communautaire et environnemental .....	9
<b>3 Description générale du milieu.....</b>	10
<b>4 Participation du public .....</b>	11
<b>5 Impacts et mesures d'atténuation.....</b>	12
5.1 Description des impacts liés au poste et aux lignes projetés .....	12
5.1.1 Milieu physique .....	12
5.1.2 Milieu humain.....	13
5.2 Évaluation des effets cumulatifs.....	15
<b>6 Surveillance et suivi environnemental .....</b>	16
6.1 Programme de surveillance environnementale .....	16
6.2 Programme de suivi environnemental .....	16
<b>7 Développement durable et changements climatiques.....</b>	17

## Tableau

1 Calendrier de réalisation du projet.....	9
--	---

## Figures

1 Position et dimensions d'une canalisation souterraine multitubulaire .....	9
2 Simulation visuelle du poste projeté depuis le viaduc Hochelaga .....	15

## Cartes

1 Emplacement du poste et tracés de lignes retenus .....	6
2 Implantation du poste .....	8



# 1

# JUSTIFICATION DU PROJET

## 1.1 CONTEXTE

Afin de répondre à des besoins de pérennisation du poste Jeanne-d'Arc à 120-12 kV (mis en service dans les années 1950), ainsi qu'à la croissance du quartier Hochelaga-Maisonneuve, Hydro-Québec projette de construire un poste de transformation à 315-25 kV de même que deux lignes d'alimentation à 315 kV au départ du poste Notre-Dame.

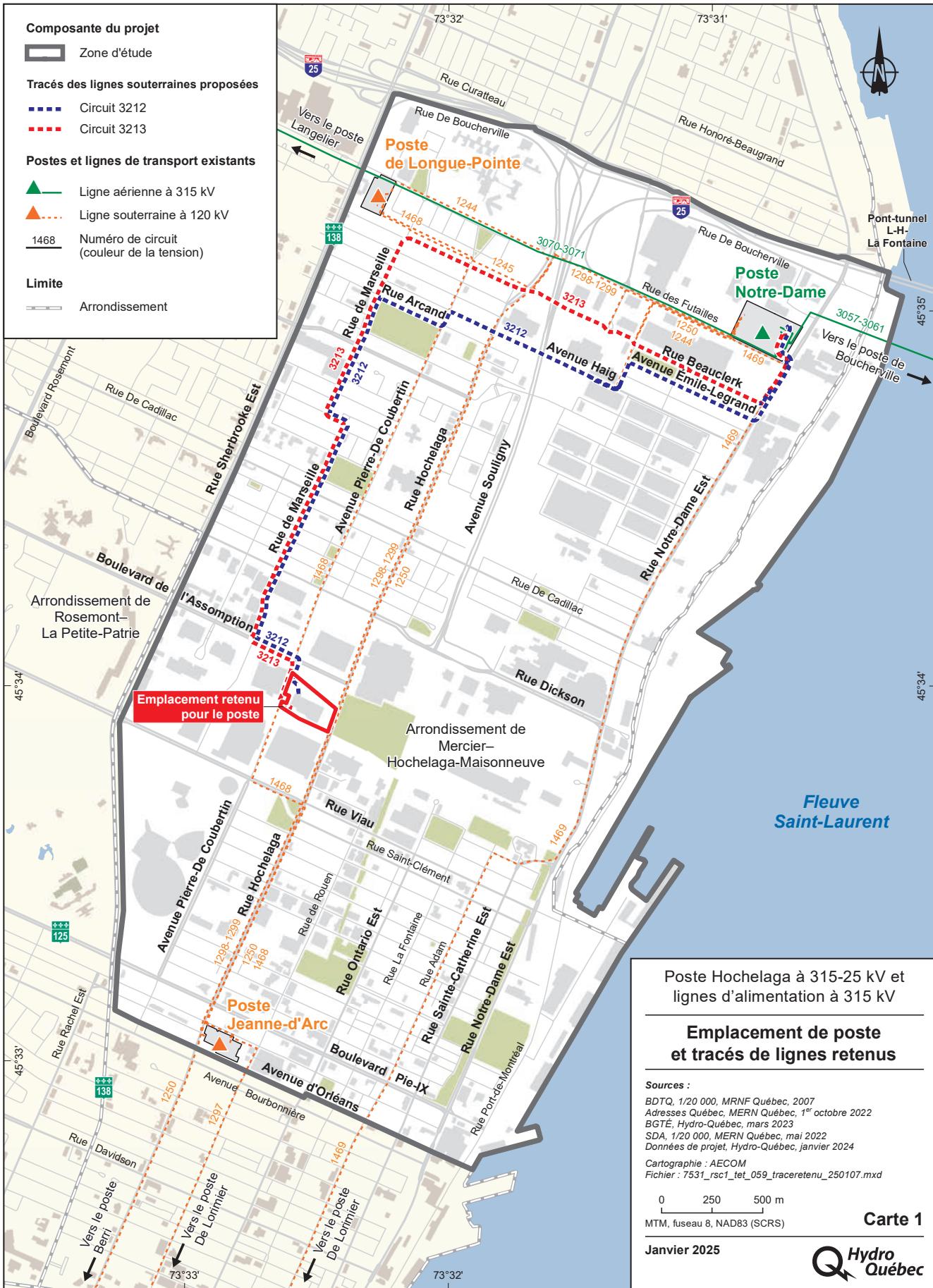
En 2017, un avant-projet avait démarré pour la construction du poste Hochelaga et des lignes d'alimentation. Ainsi, en avril 2019, une étude d'impact sur l'environnement avait été déposée auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques<sup>[1]</sup>. Toutefois, Hydro-Québec avait par la suite décidé de mettre le tout de côté avant d'avoir obtenu l'avis de recevabilité de la part du Ministère. En 2021, Hydro-Québec a redémarré l'avant-projet et, en 2022, a choisi un nouvel emplacement afin de préserver le boisé Steinberg, où l'implantation du poste était initialement prévue. Une mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement a donc été réalisée.

## 1.2 SOLUTION RETENUE

La construction du poste Hochelaga permettra d'augmenter la fiabilité de l'alimentation fournie par les postes Jeanne-d'Arc et de Longue-Pointe. En effet, comme le poste Hochelaga sera avantageusement situé près des centres de consommation alimentés par ces deux postes, il sera en mesure de reprendre toute la charge à 12 kV du poste Jeanne-d'Arc ainsi qu'une partie de la charge à 12 kV du poste de Longue-Pointe.

Parallèlement à l'aménagement du poste Hochelaga, Hydro-Québec projette de construire deux lignes d'alimentation à 315 kV au départ du poste Notre-Dame (voir la carte 1). Les deux lignes souterraines à 315 kV à construire entre le poste Notre-Dame existant et le poste Hochelaga projeté comporteront chacune un circuit, soit les circuits 3212 et 3213. Chaque ligne souterraine à 315 kV sera installée dans une canalisation multitungulaire bétonnée, enfouie sous la chaussée. La construction s'effectuera segment par segment. La mise en service du poste est prévue en 2029.

1. Hydro-Québec. 2019. *Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV. Étude d'impact sur l'environnement*. Montréal, Hydro-Québec TransÉnergie.



# 2

## VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

### 2.1

#### POSTE HOCHELAGA À 315-25 KV

En 2017, l'avant-projet du poste Hochelaga a mené à choisir le terrain situé au sud-ouest du carrefour Hochelaga-de-l'Assomption. Quatre ans plus tard, cet emplacement de 3 ha, communément appelé « boisé Steinberg », comptait parmi les espaces verts du secteur qu'une mobilisation citoyenne visait à protéger. Compte tenu du contexte et par souci d'acceptabilité sociale du projet, Hydro-Québec a renoncé à l'établissement du nouveau poste dans le boisé Steinberg et a acquis le terrain en face, au nord-ouest de l'intersection de la rue Hochelaga et du boulevard de l'Assomption (lot 5 566 588 du cadastre du Québec).

Le poste Hochelaga projeté sera initialement composé de deux transformateurs à 315-25 KV de 140 MVA et de 35 départs de ligne de distribution à 25 KV. Ultimement, le poste sera doté de quatre transformateurs de 140 MVA chacun et de 64 départs à 25 KV. Sa superficie clôturée sera de 2,77 ha. L'accès principal se fera par la rue Hochelaga et un accès secondaire sera aménagé sur l'avenue Pierre-De Coubertin.

Le bâtiment du poste électrique sera composé de deux volumes distincts : l'un pour les équipements de manœuvre à 25 KV et l'autre pour l'appareillage de commande, ce dernier volume comprenant l'entrée principale (voir la carte 2). L'aménagement des volumes s'effectuera dans un souci d'intégration urbaine. De plus, un aménagement paysager, comportant notamment des bassins de rétention d'eau, est prévu autour du bâtiment et à l'extérieur de la clôture du poste. La végétalisation des bassins et de leur pourtour offrira des avantages environnementaux, tels que la réduction des îlots de chaleur, la création d'espaces verts accessibles au public et l'amélioration de la biodiversité. Les bassins contribueront également à l'établissement d'un corridor vert reliant le boisé Steinberg au parc Maisonneuve.

La construction du poste Hochelaga nécessitera des travaux d'aménagement, de démantèlement et de remplacement de matériel respectivement aux postes Notre-Dame, Jeanne-d'Arc et Du Tremblay.

### 2.2

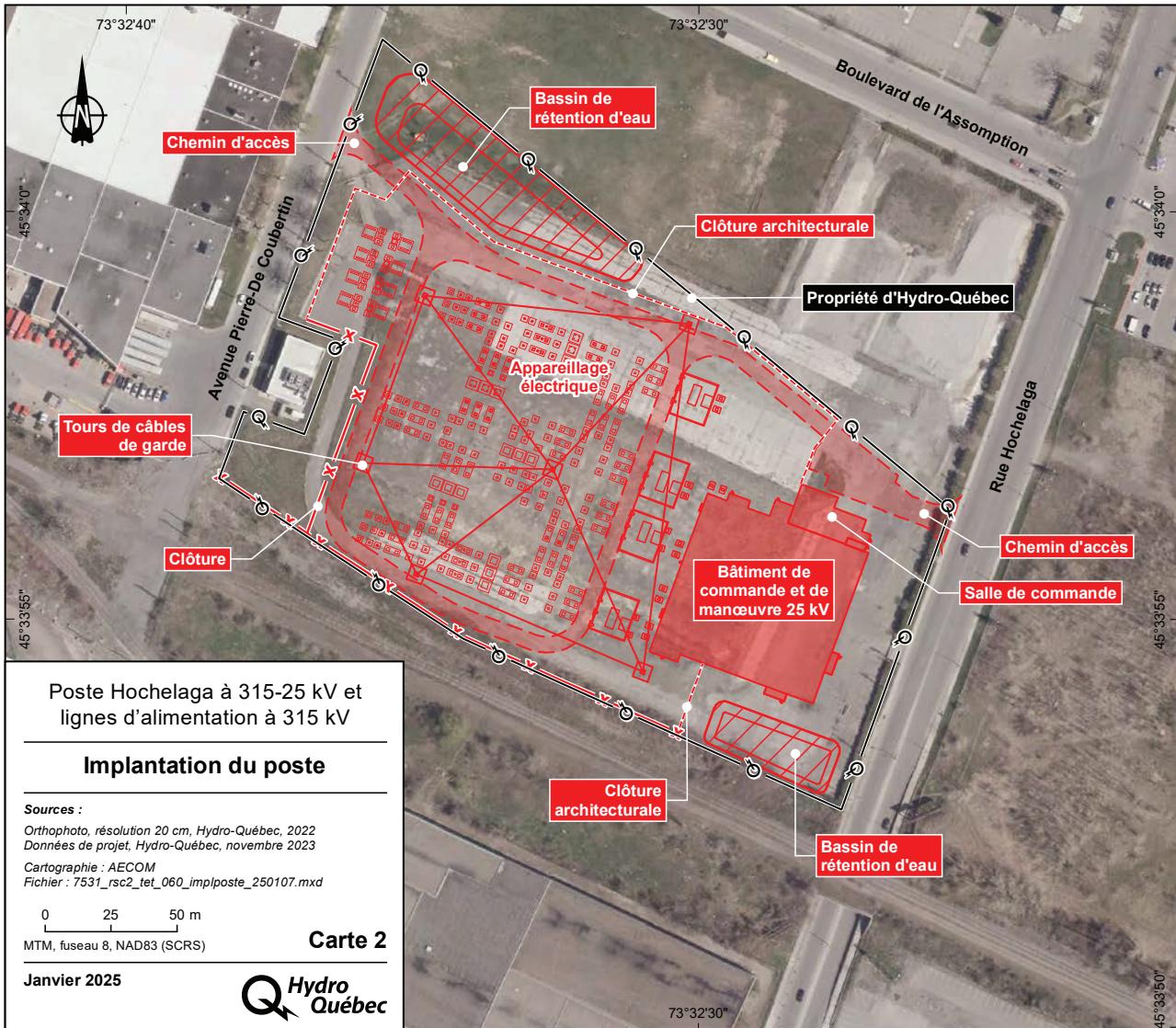
#### LIGNES D'ALIMENTATION À 315 KV

Le projet prévoit la construction de deux lignes souterraines distinctes à 315 KV. Les artères routières qui accueilleront les lignes sont l'avenue Pierre-De Coubertin, le boulevard de l'Assomption, la rue de Marseille, l'avenue de Carignan, la rue Arcand, l'avenue Haig, la rue Ontario Est, l'avenue Émile-Legrand, la rue Beauclerk et la rue Notre-Dame Est (voir la carte 1). Des tracés respectant les contraintes et critères de conception mentionnés ci-dessous ont été déterminés pour les deux lignes (circuits 3212 et 3213), chacun étant d'une longueur de 5 km.

#### CONTRAINTE ET CRITÈRES DE CONCEPTION

L'élaboration du tracé des lignes projetées a été guidée par des contraintes techniques, financières et environnementales telles que :

- la distance minimale de 4 m entre les deux massifs souterrains ;
- la longueur et la sinuosité du tracé ;
- les infrastructures souterraines existantes ;
- la traversée de plusieurs artères routières et ferroviaires ;
- l'impact sur les activités institutionnelles (Forces armées canadiennes, Port de Montréal) ;
- l'impact sur la circulation pendant les travaux ;
- les travaux planifiés d'aménagement ou de développement chez certains locataires et propriétaires de terrains dans la zone d'étude.



## DESCRIPTION TECHNIQUE DES LIGNES PROJETÉES

Chaque ligne souterraine projetée sera constituée de trois câbles à 315 kV d'un diamètre d'environ 115 mm. Les câbles seront installés dans une canalisation bétonnée multitubulaire de trois conduits, enfouie à environ 1 m de profondeur (voir la figure 1). Des chambres de jonction de 8 m de long sur 3 m de large sur 3 m de haut seront aménagées tous les 700 à 900 m pour raccorder les sections de câbles. Cinq chambres de jonction sont prévues pour chacun des circuits 3212 et 3213. Ces chambres seront remplies de sable et remblayées sous la chaussée. Une chambre annexe sera accessible en permanence.

La canalisation bétonnée multitubulaire dans laquelle sera installée chaque ligne souterraine à 315 kV, sous la chaussée, sera construite segment par segment pour

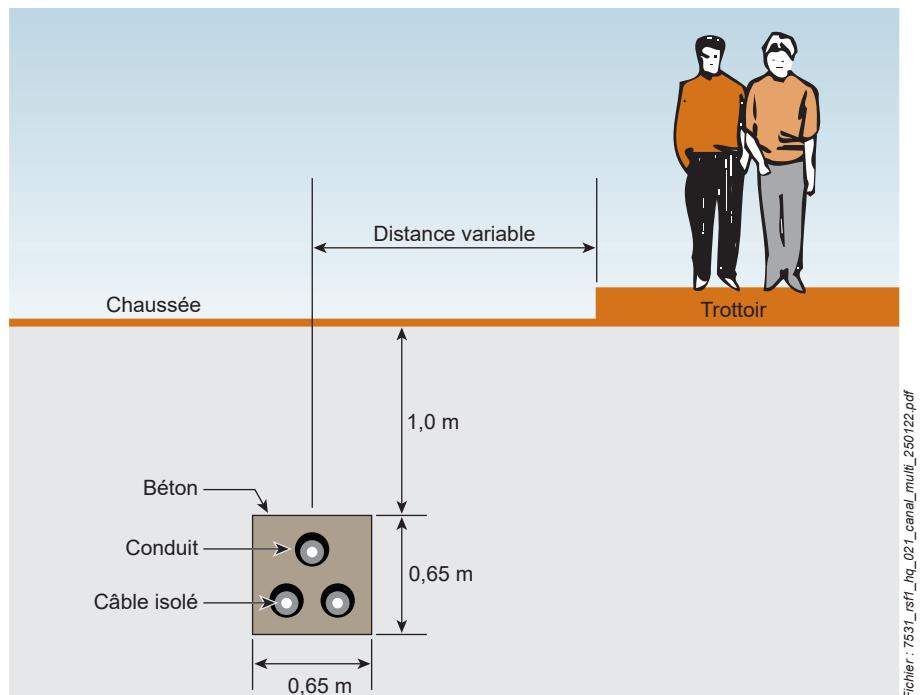
réduire la durée et les impacts des travaux. Les travaux de génie civil incluront les étapes suivantes : l'excavation, la pose des conduits et le bétonnage, l'installation des chambres de jonction, le remblayage et la réfection des surfaces.

Une traversée sans tranchée d'environ 400 m est prévue sous l'avenue Souligny et les voies ferrées du CN. Le conduit qui permettra le passage des câbles sous ces obstacles serait aménagé par forage.

Les contraintes suivantes sont à prévoir :

- la fermeture des voies de circulation et la mise en place de voies de rechange ;
- la gestion des déblais selon les résultats de l'étude de caractérisation des sols.

**Figure 1 – Position et dimensions d'une canalisation souterraine multitubulaire**



Fichier : 7531\_rsf1\_hd\_021\_canal\_multitubulaire\_20122.pdf

## 2.3

### COÛT DU PROJET ET CALENDRIER DE RÉALISATION

Le coût global de la construction du poste Hochelaga à 315-25 kV et des lignes d'alimentation souterraines à 315 kV est estimé à 444 M\$, soit 321 M\$ pour le poste (y compris les travaux connexes dans les autres postes) et 123 M\$ pour les lignes.

Les activités liées à la réalisation du projet s'étendront sur six ans, soit de l'été 2024 au printemps 2029.

**Tableau 1 – Calendrier de réalisation du projet**

Étape	Période cible
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Été 2024
Autorisations gouvernementales	Été 2024 – automne 2025
Construction du poste et des lignes d'alimentation	Hiver 2026 – printemps 2029
Mise en service du poste et des lignes	Printemps 2029

## 2.4

### ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

Hydro-Québec s'engage à favoriser le développement économique des collectivités locales dans ses projets. En collaboration avec les actrices et acteurs locaux et dans le respect de ses procédures internes, l'entreprise cherchera à maximiser les retombées économiques, principalement liées à la construction du poste et des lignes d'alimentation. Les retombées directes incluent l'attribution de contrats à des entrepreneurs et la création d'emplois, tandis que les retombées indirectes concernent les achats locaux, la sous-traitance, et les dépenses des travailleurs, travailleuses et fournisseurs. Hydro-Québec organisera des appels d'offres publics pour la construction des infrastructures, et l'entrepreneur retenu devra respecter les normes de la Commission de la construction du Québec.

Dans le cadre de la construction du nouveau poste Hochelaga, afin de démontrer son engagement envers le développement durable, Hydro-Québec s'appuiera sur une norme reconnue pour les critères de qualité en la matière, soit la certification Envision.

# 3

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MILIEU

La zone d'étude du projet du poste Hochelaga à 315-25 kV et des lignes d'alimentation à 315 kV est située dans la ville de Montréal, plus précisément dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Elle couvre une superficie d'environ 12,2 km<sup>2</sup>, comprise entre la rue Sherbrooke Est, l'autoroute 25, la limite sud du port de Montréal et l'avenue d'Orléans.

Deux secteurs résidentiels – à l'est, le quartier Hochelaga-Maisonneuve et, à l'ouest, le quartier Mercier – sont séparés par une large bande constituée de secteurs industriels et d'équipements collectifs et institutionnels. La végétation y est généralement peu développée, comme en témoigne le statut préoccupant de l'arrondissement en matière d'lots de chaleur. L'essentiel de cette végétation se situe dans des parcs

municipaux et dans des terrains vacants, comme le boisé Steinberg, et est donc typique d'un milieu urbain anthropisé. De nombreux secteurs commerciaux s'insèrent sporadiquement dans la zone d'étude.

En raison du caractère fortement anthropique de la zone d'étude, celle-ci ne comporte aucun habitat faunique, aire protégée, réserve naturelle, écosystème forestier ou site d'intérêt écologique ou faunique. La diversité des espèces fauniques y est limitée, comme en témoigne l'inventaire de l'herpétofaune dans le boisé Steinberg qui a confirmé la présence d'une seule espèce : la couleuvre rayée. Les inventaires ont également permis d'identifier 17 espèces d'oiseaux et 5 espèces de chauves-souris dont 4 en situation précaire.

# 4

## PARTICIPATION DU PUBLIC

Afin d'assurer une intégration harmonieuse du projet, Hydro-Québec a réalisé une démarche de participation du public qui s'est déroulée du printemps 2017 à l'automne 2023, selon les quatre étapes suivantes :

- consultation préalable et présentation du projet : de l'hiver 2017-2018 à l'automne 2018 ;
- consultation sur le projet : de l'automne 2018 à l'automne 2022 ;
- information sur la solution retenue : du printemps à l'automne 2023.

Grâce, entre autres, à plus de 35 rencontres, cette démarche a permis à Hydro-Québec de présenter le projet aux représentants et représentantes du milieu, aux propriétaires touchés ainsi qu'aux résidents et résidentes de la zone d'étude. Elle a également permis de répondre aux demandes d'information et de prendre connaissance des préoccupations et des attentes du milieu.

En plus des rencontres publiques et des suivis personnalisés auprès des propriétaires concernés, l'équipe a diffusé des bulletins d'information, des avis dans les journaux, des lettres d'invitation, mis en ligne une page Web et lancé une consultation en ligne permettant de recueillir les questions de la population. Le projet a également fait l'objet d'une large couverture médiatique, notamment dans la presse écrite locale et nationale.

Deux préoccupations principales étaient récurrentes : l'emplacement du nouveau poste et le tracé des lignes de transport qui alimentent le nouveau poste.

Les résidentes et résidents étaient préoccupés par la perte d'un espace vert si Hydro-Québec construisait son poste dans le boisé Steinberg. Cependant, l'achat par Hydro-Québec, à l'automne 2022, d'un terrain situé au nord de la rue Hochelaga pour ce projet a permis de dissiper cette inquiétude.

Hydro-Québec a répondu aux préoccupations initiales de la population en proposant d'enfouir les lignes d'alimentation du poste. Toutefois, cette solution a généré de nouvelles inquiétudes liées à la phase de construction, notamment le bruit, la coordination avec d'autres chantiers, l'accès aux résidences et les détours. Lors des portes ouvertes de novembre 2023, la plupart des résidents et résidentes ayant exprimé ces préoccupations sont repartis rassurés par les réponses d'Hydro-Québec.

Le processus de participation du public a permis aux gestionnaires, élus, élues, résidentes et résidents de partager leurs points de vue et préoccupations concernant le projet, et d'obtenir des réponses. Malgré les défis posés par la pandémie entre 2020 et 2022, Hydro-Québec a maintenu un dialogue constructif en utilisant de nouveaux moyens de communication. Ce processus a permis de résoudre la principale préoccupation, à savoir l'emplacement du poste, et a abouti à l'achat du terrain nécessaire pour sa construction. Le projet a ensuite été largement accepté, les parties prenantes ayant salué la transparence et l'ouverture de l'équipe de projet.

# 5

## IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Hydro-Québec a réalisé des inventaires approfondis des différentes composantes des milieux naturel et humain (y compris le paysage) pouvant subir des impacts lors de la construction du nouveau poste Hochelaga et de l'enfouissement des nouvelles lignes. La connaissance du milieu et les relations soutenues avec les gestionnaires du territoire ainsi qu'avec les résidentes et résidents ont permis la conception du projet de moindre impact sur l'environnement, qui respecte l'utilisation actuelle et projetée du territoire de même que les orientations en matière d'aménagement. Hydro-Québec a notamment décidé de changer le site d'implantation du nouveau poste afin de préserver le boisé Steinberg. Le nouvel emplacement, situé au nord de la rue Hochelaga, en face du boisé Steinberg, est un terrain industriel déjà anthropisé : l'impact sur le milieu naturel sera donc minimal. Par ailleurs, Hydro-Québec a prévu d'aménager deux bassins de rétention situés à l'extérieur de l'enceinte clôturée du poste qui seront entièrement végétalisés.

L'enfouissement des lignes à 315 kV permet également de restreindre les nuisances visuelles.

Afin de réduire le plus possible l'importance des impacts et d'assurer une intégration optimale de la ligne et du poste dans le milieu, Hydro-Québec appliquera diverses mesures d'atténuation particulières en plus des mesures qui sont couramment mises en œuvre dans les projets de ligne et de poste.

L'aménagement du poste entraînera par ailleurs un impact positif sur l'affectation du territoire et les objectifs d'aménagement, mais aussi sur la végétation et la faune, compte tenu de l'aménagement paysager qui sera réalisé autour du poste et dans les bassins de rétention.

Pour les lignes d'alimentation à 315 kV projetées, les impacts résiduels anticipés sont tous d'importance mineure. Comme il est prévu de construire des lignes souterraines et de les faire passer sous les voies de circulation existantes, les impacts négatifs seront ressentis uniquement pendant la phase de construction.

### 5.1

#### DESCRIPTION DES IMPACTS LIÉS AU POSTE ET AUX LIGNES PROJETÉS

##### 5.1.1

##### Milieu physique

##### SOLS ET EAUX SOUTERRAINES

Sur le site d'implantation prévu du nouveau poste Hochelaga, les sols présentant des concentrations en métaux (cuivre et plomb) et en hydrocarbures pétroliers C10-C50 supérieures à ce qui est requis pour un usage commercial et industriel (*Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*) ou montrant la présence d'amiante ont fait l'objet de mesures ponctuelles.

De ce fait, les déblais d'excavation seront gérés selon la réglementation en vigueur. Les sols contenant de l'amiante, s'ils sont excavés, seront transportés dans un emplacement autorisé ou enfouis.

Lors de la construction des lignes souterraines, le sol sera modifié par l'excavation et le terrassement, ainsi que par la mise en place des canalisations. Toutefois, la plupart des travaux seront effectués dans des rues existantes. À proximité de l'avenue Souligny et de la rue Hochelaga, la ligne traversera un ancien lieu d'élimination de matières résiduelles, qui nécessitera une étude spécifique et la mise en œuvre de mesures de sécurité adéquates. Des équipements de protection et des systèmes de ventilation seront employés, et des méthodes de travail sécuritaires seront mises en place. Si des contaminants sont identifiés, des mesures supplémentaires seront prises pour éviter leur propagation.

##### QUALITÉ DE L'AIR

Les travaux de construction du nouveau poste et des lignes altéreront la qualité de l'air de manière temporaire dans un secteur en grande partie à vocation commerciale, industrielle et institutionnelle. Hydro-Québec agira conformément à ses *Clauses environnementales normalisées* afin d'atténuer ce faible impact sur les résidentes, résidentes, usagers et usagères du milieu environnant.

## QUALITÉ DE L'EAU

Les activités liées à la construction et à l'exploitation du poste présentent un potentiel de contamination des eaux. Toutefois, ces activités sont assorties de mesures visant à éviter tout déversement. De plus, deux bassins de rétention aménagés pour la gestion des eaux pluviales joueront également un rôle dans la filtration des polluants.

## VÉGÉTATION

Le terrain qui accueillera le poste Hochelaga projeté s'apparente pour le moment à une friche. La végétation y est essentiellement composée d'herbacées comportant quelques espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE). Comme la majorité des tracés des lignes souterraines projetées empruntera des emprises de rues existantes, les impacts sur la végétation terrestre resteront limités à l'emprise des travaux.

L'impact du projet sur la végétation pourrait être considéré comme positif en raison de l'aménagement paysager prévu le long de la rue Hochelaga, de l'avenue Pierre-De Coubertin ainsi qu'autour et à l'intérieur des deux bassins de rétention. Ces aménagements comprendront des espèces arborescentes, arbustives et herbacées.

## ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSENTES

Les sols excavés lors des travaux pourraient être contaminés par des EVEE (rhizomes, stolons, semences). Des mesures particulières sont prévues pour limiter leur dispersion : nettoyage de la machinerie (avant et après les activités sur le chantier), délimitation des zones peuplées d'EVEE, enfouissement profond (1 m) des sols contaminés par les EVEE ou, le cas échéant, acheminement des sols excédentaires vers un emplacement autorisé par le MELCCFP.

## FAUNE (Y COMPRIS LES ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE)

Les activités de construction peuvent perturber la faune en raison du bruit, de la destruction d'habitats et de l'activité humaine. Elles pourraient limiter la fréquentation et les déplacements des animaux, en particulier de la petite faune et des oiseaux, vers des habitats périphériques. Toutefois, le site du poste projeté est fortement anthropisé et des habitats de remplacement existent à proximité, notamment dans le boisé Steinberg, qui constitue un habitat favorable à certaines espèces. Ainsi, aucune mesure d'atténuation particulière n'est prévue. De plus, comme la majorité des lignes souterraines projetées empruntera des emprises routières, leur installation ne devrait pas modifier le degré de fragmentation des habitats.

Certaines espèces, notamment les oiseaux, peuvent utiliser les supports de lignes du poste Hochelaga pour leurs activités de nidification ou de perchage. Pour éviter d'attirer ces animaux, l'aménagement paysager autour du poste ne comporte pas de plantes arbustives ou arborescentes susceptibles de leur fournir de la nourriture.

L'impact résiduel des activités de construction sur la faune et les habitats est mineur. Les bassins de rétention et l'aménagement paysager autour du poste pourraient même avoir un effet positif en créant un environnement favorable à certaines espèces.

### 5.1.2

#### Milieu humain

##### INFRASTRUCTURES

Les travaux de construction des lignes souterraines endommageront la chaussée de plusieurs rues et perturberont la circulation, en particulier à cause des activités d'excavation et d'installation des canalisations. Les travaux de construction du poste et des lignes souterraines pourraient également perturber la circulation locale des usagers et usagères de la route et des transports en commun. De plus, le passage répété de machinerie lourde pourrait causer des dommages à la chaussée et/ou aux infrastructures souterraines.

L'impact résiduel du projet sur les infrastructures susmentionnées est considéré comme mineur et sera atténué par différentes mesures courantes et particulières (dont des communications auprès des autorités, des résidentes et des résidents, un schéma de circulation et de protection des usagers et usagères, et du mobilier urbain).

##### CLIMAT SONORE

Le poste projeté se situe dans un secteur principalement industriel, le long de la rue Hochelaga, où la circulation automobile dense constitue la principale source de bruit, jour et nuit. En raison de la vocation industrielle et commerciale du secteur et du bruit ambiant élevé, les travaux de construction du poste auront un faible impact sonore sur les résidents et résidentes, car ils seront principalement réalisés pendant la journée. Des mesures pour réduire le bruit seront mises en place pendant les travaux.

Une évaluation du bruit liée aux équipements du poste a montré que les niveaux sonores, en phase d'exploitation, respecteront les exigences de la note d'instructions 98-01 du MELCCFP. La projection acoustique indique que le bruit ne dépassera pas 36 dBA dans les zones résidentielles proches du poste, ce qui est bien en dessous du seuil de 47 dBA exigé la nuit. En conséquence, aucune mesure supplémentaire d'atténuation du bruit n'est nécessaire pendant l'exploitation du poste.

Les impacts sonores liés à la construction des lignes souterraines seront réduits par diverses mesures d'atténuation et aucun impact n'est à prévoir en phase d'exploitation.

## CHAMPS ÉLECTRIQUES ET MAGNÉTIQUES

Les champs magnétiques mesurés à la clôture du poste resteront inférieurs à la valeur moyenne ambiante au Québec, et le champ électrique en périphérie ne dépassera pas 2 kV/m, respectant ainsi la limite d'exposition publique de 4,2 kV/m fixée par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (CIPRNI). Par conséquent, le poste ne constituera pas un risque pour la santé publique en ce qui a trait aux champs électriques et magnétiques.

Les lignes souterraines projetées, pour leur part, ne dégageront aucun champ électrique. Quant aux champs magnétiques qu'elles induiront, leurs niveaux seront largement inférieurs au seuil fixé par la CIPRNI. Ils n'auront donc aucun impact sur la santé humaine.

## ACCÈS AUX ESPACES PUBLICS ET AUX PROPRIÉTÉS

L'accès aux espaces publics et aux propriétés sera touché par les travaux de construction de lignes, mais cet impact sera limité du fait de la progression des travaux par segments d'environ 300 m. Toutefois, des mesures particulières ont été prévues afin d'assurer l'accès aux propriétés riveraines, d'informer les riverains et riveraines des perturbations à venir et d'assurer leur sécurité à proximité des travaux.

## MILIEU DE VIE ET SANTÉ PSYCHOSOCIALE

L'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve (MHM) est marqué par des indices élevés de défavorisation, notamment un manque de services de proximité et d'espaces verts, avec un indice de canopée inférieur à celui de Montréal. Toutes les parties prenantes consultées par Hydro-Québec ont soutenu l'emplacement final du poste, situé au nord de la rue Hochelaga, en face du boisé Steinberg, car il permet de préserver cet espace naturel. Le changement de site a provoqué un sentiment de soulagement et de satisfaction au sein de la population et chez les organismes concernés, qui ont salué la prise en compte de leurs préoccupations et le travail collaboratif de l'entreprise. Les principaux avantages du projet sont la protection du boisé, la construction sur un terrain déjà minéralisé, un aménagement paysager visant à augmenter le verdissement et la demande de certification Envision. Pour maximiser ces impacts positifs, Hydro-Québec poursuivra le dialogue avec les actrices et acteurs locaux, notamment pour intégrer des suggestions de leur part dans les plans d'aménagement paysager d'un éventuel projet de trame verte.

Le changement de site d'implantation du poste, en permettant la préservation du boisé Steinberg dans un quartier pauvre en espaces verts, a généré des impacts psychosociaux positifs. Il a répondu aux préoccupations locales et a permis aux résidentes et résidents de prendre une place plus importante dans les décisions liées à l'aménagement du secteur, un engagement qui favorise une cohabitation harmonieuse des activités industrielles et des zones résidentielles. Les espaces verts, importants pour

la santé physique et mentale, réduisent la pollution, le bruit et les îlots de chaleur. De plus, l'implantation du poste en bordure de la rue Hochelaga peut encourager une réflexion sur la consommation énergétique. En somme, les impacts psychosociaux résiduels du projet sont considérés comme positifs et durables.

De plus, le choix d'enfouir les lignes a été accueilli favorablement par le public concerné par le projet. Toutefois, les perturbations liées aux travaux préoccupaient grandement les riverains et riveraines subissant déjà les répercussions collatérales des travaux de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Ils et elles ont souligné le stress causé par le détournement des lignes d'autobus et de transport adapté, particulièrement sur les personnes dépendantes de ces services. Des mesures d'atténuation particulières sont prévues par Hydro-Québec pour réduire l'impact du projet sur la circulation.

## ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES

Pendant les travaux de construction des lignes, la circulation cycliste sera touchée aux points de croisement des travaux avec les voies cyclables. Pour protéger les usagers et usagères, particulièrement vulnérables dans ces zones, des mesures particulières complémentaires seront mises en place, telles que l'aménagement de voies de contournement temporaires, l'interdiction d'entraver des voies existantes sauf en cas de nécessité ou encore la réparation de tout dommage causé aux voies cyclables lors des travaux.

## ARCHÉOLOGIE

Trois zones à potentiel préhistorique et quatre zones à potentiel archéologique ont été relevées dans la zone d'étude. Le poste Hochelaga se situera directement dans l'une d'entre elles. Par conséquent, des mesures d'atténuation particulières y seront mises en œuvre en plus de celles prévues dans les *Clauses environnementales normalisées*, dont la supervision archéologique des travaux et la réalisation d'un inventaire archéologique préalable.

Aucun impact additionnel n'est à prévoir dans les zones à potentiel archéologique pendant la phase d'exploitation. Il en va de même pour les impacts résiduels.

## PAYSAGE

Le poste projeté est situé dans un milieu industriel de qualité intrinsèque faible, où des activités compatibles avec ce type d'infrastructure sont présentes. Il sera visible par de nombreux observateurs et observatrices, notamment les usagers et usagères de la rue Hochelaga et du boulevard de l'Assomption, les résidentes et résidents du projet Vertica, les utilisatrices et utilisateurs du boisé Steinberg et, dans une moindre mesure, les touristes profitant du panorama depuis la Tour de Montréal au-dessus du Stade olympique.

Les activités de construction du poste auront un impact sur le paysage : elles seront perceptibles depuis la rue Hochelaga, le boulevard de l'Assomption et, dans une moindre mesure, depuis l'avenue Pierre-De Coubertin. Les champs visuels touchés pendant la construction seront les mêmes que ceux modifiés durant l'exploitation du poste. Les mesures d'atténuation, tant courantes que particulières, seront appliquées durant ces deux phases.

Un bâtiment de commande le long de la rue Hochelaga agira comme écran visuel pour masquer certains équipements (voir la figure 2) et un aménagement paysager composé de plusieurs strates de végétation permettra de filtrer la vue sur les équipements depuis le boulevard de l'Assomption et depuis les habitations Vertica.

Le poste s'intègre dans une trame industrielle et ne crée pas de contraste majeur, mais les tours de fils de garde pourraient détonner par leur taille. Les impacts sur le Parc olympique seront faibles en raison de l'éloignement des observateurs et observatrices.

Des mesures d'atténuation, comme un aménagement paysager, la construction d'une clôture architecturale et l'intégration du bâtiment de commande, seront mises en place pour réduire l'impact visuel. Ces impacts seront ressentis pendant toute la durée de vie du poste.

L'importance de l'impact visuel résiduel varie de mineure – depuis le point de vue de la Tour de Montréal (Parc olympique) – à moyenne – depuis le projet résidentiel Vertica.

## 5.2 ÉVALUATION DES EFFETS CUMULATIFS

Le projet de construction du poste Hochelaga et des lignes d'alimentation entraînera principalement des impacts résiduels

mineurs sur l'environnement, pour lesquels aucun effet cumulatif n'est appréhendé dans le cadre du projet.

Un seul impact résiduel négatif d'importance moyenne est anticipé, soit l'impact sur le paysage, principalement pour les résidentes et résidents de la future tour d'habitation sur le boulevard de l'Assomption, près du poste. Ainsi, seule la composante paysage a été retenue comme composante valorisée et a fait l'objet d'une évaluation des effets cumulatifs. Cette évaluation se concentre sur l'environnement immédiat du futur poste, puisque l'impact résiduel anticipé s'y limite, et ne touche donc pas l'ensemble de la zone d'étude.

Le projet du poste Hochelaga s'intègre dans un secteur déjà développé à vocation commerciale et industrielle, conforme au plan d'urbanisme de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Les effets cumulatifs du projet sur le paysage sont considérés comme faibles. Cependant, certains autres projets, comme les activités de la plateforme intermodale de Ray-Mont Logistics et le prolongement du boulevard de l'Assomption, pourraient avoir un impact plus important sur le paysage. À l'inverse, des projets comme la création d'une « coulée verte » reliant les boisés Steinberg et Vimont pourraient améliorer le paysage.

Bien que l'emplacement du poste limite les options en matière de mesures d'atténuation, plusieurs actions seront prises pour minimiser l'impact visuel du poste : implantation d'un bâtiment de commande pour créer un écran visuel, installation d'une clôture architecturale et aménagement paysager, notamment autour des bassins de rétention. Ces aménagements contribueront à réduire les îlots de chaleur, à améliorer le paysage dans ce secteur dense et s'intégreront au projet de développement d'espaces verts interconnectés prévus par la Ville de Montréal. Aucune mesure supplémentaire n'est jugée nécessaire.

**Figure 2 – Simulation visuelle du poste projeté depuis le viaduc Hochelaga**



# 6

# SURVEILLANCE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL

## 6.1

### PROGRAMME DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Hydro-Québec exerce une surveillance environnementale à toutes les étapes de ses projets de construction d'ouvrages ou d'installation d'équipements. Elle veille à ce que les renseignements relatifs à ses engagements, aux mesures particulières de protection de l'environnement et à la stratégie de circulation dans les aires de travaux soient rassemblés dans un guide de surveillance, qui sera remis à l'administrateur de contrat et au responsable de l'environnement sur le chantier. Ce guide est un outil interne qui reprend toutes les mesures d'atténuation et indique les endroits où elles doivent s'appliquer.

## 6.2

### PROGRAMME DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Dans le contexte du projet du poste Hochelaga et des lignes d'alimentation à 315 kV, le programme de suivi comprendra la vérification de la conformité des installations sur le plan du bruit après leur mise en service initiale et lorsque le poste sera exploité à pleine puissance.

# 7

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

S'appuyant sur les principes de la *Loi sur le développement durable* ainsi que sur ceux propres à Hydro-Québec, l'entreprise veille à ce que le projet de poste Hochelaga à 315-25 kV et des lignes d'alimentation à 315 kV réponde à trois objectifs principaux : maintien de l'intégrité de l'environnement, amélioration de l'équité sociale et amélioration de l'efficacité économique. De plus, le projet de construction du poste Hochelaga vise l'atteinte du niveau de reconnaissance Or de la certification Envision.

Une étude de résilience climatique a également été réalisée afin d'évaluer les risques liés au site retenu et ceux liés aux changements climatiques pendant toute la durée de vie du poste. Les mesures d'adaptation qui en résultent tiennent compte des effets cumulatifs sur les enjeux environnementaux déjà présents.

Enfin, la quantification des émissions de gaz à effet de serre a conclu à un bilan net de 6 577 t éq. CO<sub>2</sub> pour l'ensemble du projet de poste Hochelaga.





Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant  
100 % de fibres recyclées postconsommation.

